



PROTECTION DES TRAVAILLEURS MIGRANTS

©CLDH



Association soutenue

Centre Libanais pour les
Droits Humains - CLDH

Localisation

Beyrouth

Personne en charge

Josiane Noun
Chargée de programme

Durée du projet

1 an
(Septembre 2020 – août
2021)

Contribution
Fondation de
France

20 000 euros
(5%)

Dernière actualisation

Septembre 2020

Contact

Solidarité Liban
01 44 21 31 00
urgences@fdf.org

fondationdefrance.org

Le projet

Les travailleurs domestiques migrants sont soumis, au Liban, à un régime de parrainage (*kafala*) qui limite considérablement leur autonomie et leur liberté de mouvement. La crise économique récente, et l'inflation de la livre libanaise, a laissé grand nombre de travailleurs migrants à la rue, avec peu ou pas de recours pour récupérer leurs biens, leurs salaires, ou tout simplement leurs papiers d'identité. Cette situation s'est détériorée après l'explosion du port de Beyrouth, et le déplacement de près de 300.000 personnes. Le CLDH lance donc, avec la contribution de la Fondation de France et d'autres bailleurs, une initiative pour **appuyer légalement** les travailleurs migrants (notamment ceux incarcérés) dans leurs recours et/ou leur procédure de rapatriement, pour offrir **une assistance médicale et psychologique** aux victimes de l'explosion, et attribuer aux plus vulnérables **une aide financière d'urgence**.

Les bénéficiaires

Les travailleurs domestiques migrants représentent une population particulièrement fragile : le droit du travail libanais ne s'appliquant pas à leur statut, ils vivent dans une dépendance extrême vis-à-vis de leurs employeurs et sont victimes d'une très forte discrimination. Le CLDH se propose donc d'accompagner quelques **350 travailleurs** : 50 dans des centres de détention, 200 via du conseil légal et des soins médicaux et 65 familles par le biais d'une aide financière d'urgence.

Les résultats attendus

L'assistance à 360° proposé par le CLDH permet de répondre aux besoins immédiats d'une population particulièrement démunie, notamment en termes **d'accès à la justice et aux soins médicaux**.

L'opérateur

Le Centre Libanais des Droits Humains lutte depuis 2006 contre toutes les atteintes aux droits de l'homme, et plus particulièrement contre les détentions arbitraires, les disparitions forcées, et la torture – à travers des actions d'évaluation, de protection et de réhabilitation. Ses actions se déclinent en 5 volets : de l'aide financière de protection, des services médicaux, de l'assistance sociale, du conseil légal et des activités de sensibilisation.